

## Les PME devront recycler davantage

STÉPHANE GAGNÉ 8 novembre 2008

Treize millions. C'est le nombre de tonnes de rebuts qui ont été générés en 2006 au Québec comparativement à 11,4 millions de tonnes en 2004, selon Recyc-Québec. Plus de 40 % de ces déchets proviennent des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI), en hausse de près de 600 000 tonnes durant la même période.

Cette hausse a eu pour effet d'abaisser le taux de récupération du secteur, qui a chuté de 58 à 49 % de 2004 à 2006. Un résultat loin de l'objectif de 80 % à atteindre en 2008, selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. On ne connaîtra qu'en 2009 le taux de récupération dans le secteur ICI pour l'année en cours.

Jeannot Richard, vice-président, secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel, chez Recyc-Québec, admet que le défi est grand, particulièrement pour les PME. " Souvent, elles n'ont pas d'assez grands volumes de déchets pour intéresser un récupérateur, explique-t-il. Et même si les municipalités offrent un service de collecte, il y a une limite de volume. "

### *À bas les poubelles orphelines*

Recyc-Québec travaille à corriger la situation. " En 2007, nous avons mis en place, en collaboration avec le secteur privé, la Table pour la récupération hors foyer, dit M. Richard. Cette initiative vise à accroître la récupération dans les lieux publics et les hôtels, bars et restaurants. Notre but est de faire disparaître les poubelles orphelines de ces lieux [des poubelles sans bacs de recyclage]. "

Les matières visées sont le verre, le plastique et le métal. Ce programme, échelonné sur trois ans, touchera 2 400 établissements la première année et permettra la création de 1 000 à 1 500 îlots de récupération dans les lieux publics.

Pour Pierre Lachance, pdg du Conseil des entreprises de services environnementaux, tous les mécanismes sont en place pour faire une meilleure gestion des matières résiduelles en entreprise. Il déplore qu'on ait mis tant de temps à mettre en place des mesures efficaces. " On a tergiversé longtemps sur la façon dont on allait financer la gestion des matières résiduelles. Pendant ce temps, des tonnes de carton d'emballage et autres matières recyclables ont été jetées. En 2006, on a enfin adopté une redevance de 10 \$ sur la tonne de déchets enfouis, ce qui a donné un second souffle à la récupération. "

[dossiers@transcontinental.ca](mailto:dossiers@transcontinental.ca)

© 2007 LesAffaires.com

[Retour](#)